

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1969

28 juillet 2014

SOMMAIRE

Aerospace Investment Holdings S.C.A. ...	94479	ETMF II C S.A.	94474
Anglo American Capital Luxembourg ...	94501	ETMF II Radio S.A.	94474
Aperam	94505	Eucalyptus	94475
Baker Hughes International Partners Holdings SCS	94508	Eurochem Réassurance	94477
Degroof Phenix Institutional Fund	94466	Eurochem Réassurance	94477
Devana S.A.- SPF	94466	Euro Ethnic Foods Global	94476
DKTrans S.A.	94467	Euro Ethnic Foods Global	94476
DMT S.à.r.l.	94467	Eurolux Fermetures SA	94468
Ecorenov.lu S.A.	94469	European Aerial Systems S.à r.l.	94468
Ecro II S.à r.l.	94470	European Agriculture Tyre Distributors S.à r.l.	94512
Ecro I S.à r.l.	94470	Evisa Participations Sàrl	94471
Edilux S.à r.l.	94467	Ewart (Manchester) S.à r.l.	94469
Egerton Holding S.A.	94470	Eyes S. à r.l.	94477
EH-Lux Terrains S.A.	94473	EYNAV Capital S.A.	94476
EH-Lux Terrains S.A.	94469	EYNAV Gestion S.A.	94476
Elathon International S.A.	94473	Feihoff s.à r.l.	94512
Electrum S.à r.l.	94468	Fine Island S.A.	94512
Emerald First Layer "A" S.A.	94467	F.I.S. FundsIndustrySupport S. à r.l.	94504
Emerald First Layer "D" S.A.	94472	F.J.C. Immobilière S.A.	94508
Emerald First Layer "F" S.A.	94474	Ghezz Textiles S.A.	94512
Emerald First Layer "H" S.A.	94466	Global Palaces Management S.à r.l.	94472
Emfasis Mailing & Billing I S.à r.l.	94468	iINUX Meyer & Partner S.à r.l.	94499
Emtronix Sàrl	94468	Japan Alfa Lula Alto S.à r.l.	94475
Epcote S.A.	94470	Japan Beta Lula Central S.à r.l.	94477
EQT Credit II SICAV-FIS, SCA	94472	Koffour S.A.	94473
Equal-Plus S.A.	94472	Leverlake Investments S.à.r.l.	94471
Erreuno S.A.	94474	Leverlake S.à.r.l.	94471
Erreuno S.A.	94475	LUX+BiH A.s.b.l.	94478
ETMF IIB S.A.	94469	LYXOR Synopsis Fund	94476
ETMF IIB S.A.	94475		

Degroof Phenix Institutional Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 180.021.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 4 avril 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Mesdames Catherine CHAMPAGNE et Hilde DE JAEGER ainsi que Monsieur Laurent GOFFINET, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015,
2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Pour DEGROOF PHENIX INSTITUTIONAL FUND

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2014072883/18.

(140085875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Devana S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 60.665.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 22 mai 2014 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, Master Administration des Entreprises, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur-Président, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale du 22 mai 2014 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour DEVANA S.A.-SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2014072886/22.

(140085956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emerald First Layer "H" S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 109.139.

—
EXTRAIT

En date du 20 mai 2014, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Mario Cohn, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 30 avril 2014.
- Monsieur Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société avec au 30 avril 2014 et pour un terme qui expirera en 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014072899/14.

(140086286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

DKTrans S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 48.358.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le jeudi 22 mai 2014 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Constantin Papadimitriou, Administrateur A

David Cowling, Administrateur A

Joseph Winandy, Administrateur B

Koen Lozie, Administrateur B

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes:

The Clover, 6, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2014072891/21.

(140085651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

DMT S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7390 Blaschette, 7, rue de Wormeldange.
R.C.S. Luxembourg B 115.347.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La gérance

Référence de publication: 2014072893/10.

(140086302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emerald First Layer "A" S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 78.472.

—
EXTRAIT

En date du 20 mai 2014, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Mario Cohn, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 30 avril 2014.

- Monsieur Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société avec au 30 avril 2014 et pour un terme qui expirera en 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014072900/14.

(140086301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Edilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 37, rue des Etats-Unis.
R.C.S. Luxembourg B 27.805.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072910/9.

(140085911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emfasis Mailing & Billing I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.100,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 107.425.

En date du 20 mai 2014, l'associé Nmàs1 Private Equity Fund US n°1, avec siège social au 26, New Street, St-Helier, Royaume Uni, a cédé la totalité de ses 646 parts sociales à Nmàs1 Private Equity Fund n°2, avec siège social au 26, New Street, St-Helier, Royaume Uni, qui les acquiert;

En conséquence, l'associé Nmàs1 Private Equity Fund n°2, précité, devient l'associé unique avec 1324 parts sociales.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014072901/14.

(140085532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Eurolux Fermetures SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5495 Wintrange, 36, Brekelter.
R.C.S. Luxembourg B 172.231.

Les statuts coordonnés au 18 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2014072902/11.

(140085880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

European Aerial Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 414.222,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 160.299.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 mai 2014.

Référence de publication: 2014072905/10.

(140085853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Electrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 42, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 27.781.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072917/9.

(140086240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emtronix Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4991 Sanem, 150, rue de Niederkorn.
R.C.S. Luxembourg B 80.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014072920/10.

(140085941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Ewart (Manchester) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 181.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.
Un mandataire

Référence de publication: 2014072906/11.

(140085527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Ecorenov.lu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 43, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 152.920.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 5 mai 2014, à Redange-sur-Attert, Grand-rue, 43

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire les décisions suivantes, prises à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés, constituant la totalité du capital:

1) Révocation du mandat de commissaire aux comptes donné à Monsieur Jean-Marie SCHUL

5) Mandat donné, au titre de commissaire aux comptes, à INTARIS SALAIRES ET GESTION sàrl (B-145.750), sise à L-7540 ROLUNGEN, rue de Luxembourg, 113, pour une durée se terminant de plein droit à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2019.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2014072907/17.

(140086179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

EH-Lux Terrains S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 114.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072913/9.

(140085824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

ETMF IIB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 74.160.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 2 mai 2014

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale accepte la démission de Ernst & Young en tant que Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Elle décide de nommer en remplacement H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen et enregistrée sous le numéro B 51.238 auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 2 mai 2014.

Référence de publication: 2014072930/17.

(140085887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Ecro I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 151.148.

—
Extrait des décisions prises par l'Actionnaire Unique de la Société tenue en date du 7 mai 2014

Il a été décidé comme suit:

- D'appeler KPMG Luxembourg S.à r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCSL Luxembourg B 149133, à la fonction de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée illimitée.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale

KPMG Luxembourg S.à r.l.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

JOHN CHRISTIAN / RICHARD BROWNE

Mandataire

Référence de publication: 2014072908/19.

(140086080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Ecro II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 151.149.

—
Extrait des décisions prises par l'Actionnaire Unique de la Société tenue en date du 7 mai 2014

Il a été décidé comme suit:

- D'appeler KPMG Luxembourg S.à r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCSL Luxembourg B 149133, à la fonction de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée illimitée.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale

KPMG Luxembourg S.à r.l.

Luxembourg, le 7 mai 2014.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

JOHN CHRISTIAN / RICHARD BROWNE

Mandataire

Référence de publication: 2014072909/19.

(140086079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Epcote S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 151.377.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072921/9.

(140085726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Egerton Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 73.112.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 08 mai 2014 à 11 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2020.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à 7, Val Sainte-Croix L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, demeurant à 7, Val Sainte-Croix L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à 7, Val Sainte-Croix L-1371 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2014072912/20.

(140086056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Leverlake S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 143.844.

—
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 22 mai 2014, l'actionnaire unique de la société a décidé:

- d'accepter la démission de Sabine Baechler en tant que gérante de la société avec effet au 22 mai 2014,

- de nommer Réjean Besner, avec adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 22 mai 2014 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour Leverlake S. à r.l.

Référence de publication: 2014073089/16.

(140085854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Leverlake Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 143.740.

—
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 22 mai 2014, l'actionnaire unique de la société a décidé:

- d'accepter la démission de Sabine Baechler en tant que gérante de la société avec effet au 22 mai 2014,

- de nommer Réjean Besner, avec adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 22 mai 2014 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour Leverlake Investments S. à r.l.

Référence de publication: 2014073088/16.

(140085841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Evisa Participations Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.228.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072939/9.

(140086303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

EQT Credit II SICAV-FIS, SCA, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 174.180.

—
Extrait des décisions prises en Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 30 avril 2014

Il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale

KPMG Luxembourg S.à.r.l.

Luxembourg, le 30 avril 2014.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

JOHN CHRISTIAN / RICHARD BROWNE

Référence de publication: 2014072924/18.

(140086078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Equal-Plus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.
R.C.S. Luxembourg B 87.196.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Windhof, le 23/05/2014.

Référence de publication: 2014072925/10.

(140085946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emerald First Layer "D" S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 83.578.

—
EXTRAIT

En date du 20 mai 2014, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Mario Cohn, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 30 avril 2014.
- Monsieur Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société avec au 30 avril 2014 et pour un terme qui expirera en 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014072918/14.

(140086327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Global Palaces Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 140.703.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014072986/12.

(140085513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Elathon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 38.276.

Référence est faite à l'extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2013, déposé le 14 janvier 2014 sous la référence L140007042 et publié le 15 février 2014 au Mémorial C n° 420 sous la référence 2014006726/16)

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 avril 2014

- La cooptation de Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, diplômé D.E.S.S., né le 10 novembre 1962 à Differdange, Luxembourg, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de catégorie B en remplacement de Monsieur Pierre MESTDAGH, Administrateur démissionnaire, est ratifiée.

Fait à Luxembourg, le 17 avril 2014.

Certifié sincère et conforme

ELATHON INTERNATIONAL S.A.

Riccardo Braglia / Serge Krancenblum

Administrateur de Catégorie A / Administrateur de Catégorie B

Référence de publication: 2014072915/19.

(140085328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Koffour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 86.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour: KOFFOUR S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014073071/15.

(140085518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

EH-Lux Terrains S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 114.122.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 15. Oktober 2013

Im Jahre 2013, am 15. Oktober sind die Gesellschafter der EH-LUX TERRAINS S.A. in einer ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse angenommen:

Herr Markus PETERS, Bauzeichner, geboren am 20/05/1973 in Dockendorf(D), wohnhaft D-54636 Dockendorf, Hauptstrasse, 2

wird für drei Jahre zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Der Verwaltungsrat besteht demensprechend nun aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Alois PETERS

- Herr Jörg PETERS

- Herr Markus PETERS,

- Frau Heike SEIS,

Luxemburg, den 15. Oktober 2013.

Référence de publication: 2014072914/20.

(140085855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

ETMF II C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 78.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETMF II C S.A.

Référence de publication: 2014072928/10.

(140085886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

ETMF II Radio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 71.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETMF II Radio S.A.

Référence de publication: 2014072929/10.

(140085889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Emerald First Layer "F" S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 87.551.

EXTRAIT

En date du 20 mai 2014, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Mario Cohn, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 30 avril 2014.
- Monsieur Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société avec au 30 avril 2014 et pour un terme qui expirera en 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014072919/14.

(140086326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Erreuno S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 128.807.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 16 mai 2014 que Monsieur Claude SCHMITZ a démissionné de son mandat d'administrateur du Conseil d'Administration de la société ERREUNO S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128 807, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 16 mai 2014 que Monsieur Pierre LENTZ a démissionné de son mandat d'administrateur du Conseil d'Administration de la société ERREUNO S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128 807, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 16 mai 2014 que Monsieur Reno Maurizio TONELLI a démissionné de son mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société ERREUNO S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128 807, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

CF Corporate Services

Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Référence de publication: 2014072926/20.

(140085414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

ETMF IIB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 74.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETMF IIB S.A.

Référence de publication: 2014072931/10.

(140085888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Eucalyptus, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 54.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUCALYPTUS

Référence de publication: 2014072933/10.

(140085487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Erreuno S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 128.807.

CF Corporate Services

Société Anonyme

2 avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 165 872

A décidé de dénoncer le siège social avec effet au 16 mai 2014 de la société

ERREUNO S.A.

Société anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128 807

Luxembourg, le 16 mai 2014.

CF Corporate Services

Société Anonyme

Le domiciliataire

Référence de publication: 2014072927/21.

(140085925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Japan Alfa Lula Alto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.108.039,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.551.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2014073058/13.

(140086095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Euro Ethnic Foods Global, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 135.990.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire reportée du 22 avril 2014

Le mandat de Patrick Bahadourian et Gabriel Bahadourian, administrateurs A et Michaël Dandois et Antoine Meynial, administrateurs B, est reconduit jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2019.

L'assemblée note le changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick Bahaoudourian au 33 Chemin de Pré-Langard, CH-1223 Cologny.
- Maître Michaël Dandois au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.
- Maître Antoine Meynial au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes Chester & Jones Sàrl est également reconduit jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2019. L'assemblée note son changement d'adresse au 14 rue Bernard Haal, L-1711 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL

Référence de publication: 2014072934/18.

(140085766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Euro Ethnic Foods Global, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 135.990.

—
Le bilan abrégé au 30 juin 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014072935/10.

(140085767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

**EYNAV Gestion S.A., Société Anonyme,
(anc. EYNAV Capital S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 166.585.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 8 mai 2014 à 14.00 heures.

Le conseil décide à l'unanimité:

- d'élire Monsieur Dominique Céronne en tant que président du conseil d'administration;

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014072941/11.

(140086280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

LYXOR Synopsis Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 82.488.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 avril 2014

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en avril 2015, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Stéphane AIDAN (Président), Jean-Marc STENGER et Eric TALLEUX.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en avril 2015, Deloitte Audit S.à.r.l, résidant professionnellement au 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises Agrée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073124/15.

(140085528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Eurochem Réassurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 28.434.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 20 mai 2014.

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

5. L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs suivants:

- M. Joël WINKIN, Président et Administrateur-délégué
- M. Pierre SCHILS, Administrateur
- M. Guy CLERDENT, Administrateur

Leurs mandats expireront au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 délibérant sur les comptes annuels de 2014.

6. L'Assemblée nomme comme Réviseur d'entreprises indépendant Ernst & Young, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, Münsbach, L- 5365 Luxembourg.

Ce mandat expirera au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 délibérant sur les comptes annuels de 2014.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014072936/22.

(140086268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Eurochem Réassurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 28.434.

—
Le bilan au 31 DECEMBRE 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014072937/10.

(140086332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Eyes S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4940 Bascharage, 107, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 134.575.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072940/9.

(140085779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.108.039,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 178.536.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2014073059/13.

(140086096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

LUX+BiH A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4773 Pétange, 31, rue Prinzenberg.

R.C.S. Luxembourg F 9.965.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Zulic Nusmir, indépendant, demeurant 31 Rue Prinzenberg L-4773 Pétange
2. Zulic Rusmir, salarié, demeurant 37, Rue Prinzenberg L-4773 Pétange
3. Zulic Ramiz, pensionné, demeurant 33 Rue Prinzenberg L-4773 Pétange
4. Suljkanovic Sanela, sans emploi, demeurant 31 Rue Prinzenberg L-4773 Pétange

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

Titre 1^{er} . Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er} . L'association porte la dénomination de LUX-BiH A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour objet de promouvoir le travail entre les associations

Luxembourgeoises et étrangères, organisations des fêtes, aides aux plus démunis, Collectes humanitaires, participations aux événements quelconques.

Art. 3. L'association a son siège social à Luxembourg, 31 Rue Prinzenberg L-4773 Pétange. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Art. 4. La durée de l'association est indéterminée.

Titre 2. Exercice social

Art. 5. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Art. 6. Peut devenir membre effectif de l'association n'importe qui

Toute personne physique ou morale désirant faire partie de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Art. 7. Le nombre minimum des membres associés est de trois.

Art. 8. Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de.....à partir de l'envoi de la mise en demeure.

Art. 9. Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration

- en cas d'infraction grave aux présents statuts,
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constatés par le conseil d'administration.

Un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Titre 4. Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

Art. 11. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

Titre 5. Administration

Art. 12. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de... membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de 1 ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 13. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président. Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 14. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

Art. 15. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

Titre 6. Contributions et Cotisations

Art. 16. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

Art. 17. La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

Titre 7. Mode d'établissement des comptes

Art. 18. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

Titre 8. Modification des statuts

Art. 19. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

Art. 20. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Titre 9. Dissolution et liquidation

Art. 21. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 22. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

Titre 10. Dispositions finales

Art. 23. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Référence de publication: 2014073476/88.

(140085349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2014.

Aerospace Investment Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 187.230.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh of March.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1.- Aerospace Investment Management S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registration with the Luxembourg Trade and Companies Register pending, as general partner and unlimited shareholder (Unlimited Shareholder");

2.- Springwater Capital LLC, a limited liability company established and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office in the State of Delaware at 3500 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered on the records of the Secretary of State of Delaware under file number 3155633, as limited shareholder ("Limited Shareholder"); and

3.- Investment Processing Division LLC, a limited liability company established and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office in the State of Delaware at 3500 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered on the records of the Secretary of State of Delaware under file number 5056680, as limited shareholder ("Limited Shareholder");

all duly represented by Mr. Franck Chekroun, avocat, having his professional address at 7 A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of three powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for registration purposes.

Said appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up the following articles of association of a partnership limited by shares (*société en commandite par actions*) which is hereby incorporated:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Aerospace Investment Holdings S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (*société en commandite par actions*) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and which shall be governed by said laws including the Act of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "Act").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the Manager, as defined in article 8.1;

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with the provisions of these Articles and of the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, including the Act.

2.3 Should a situation arise or be deemed, imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships;

3.2 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.3 to invest and deal with the Company's moneys and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by the Act) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or

indirect interest in the Company or any corporate body in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction or indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an indefinite duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand twenty Euros (EUR 31,020) divided into the following classes of shares (each a "Class" or a "Class of Shares"):

i. one thousand (1,000) unlimited shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "GP Shares"), held by the Unlimited Shareholder;

ii. thirty thousand (30,000) participating shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Participating Shares" and, together with the GP Shares, the "Unlimited Shares"), held by the Unlimited Shareholder;

iii. two (2) limited class A shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class A Shares") held by the Limited Shareholders;

iv. two (2) limited class B shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class B Shares") held by the Limited Shareholders;

v. two (2) limited class C shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class C Shares") held by the Limited Shareholders;

vi. two (2) limited class D shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class D Shares") held by the Limited Shareholders;

vii. two (2) limited class E shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class E Shares") held by the Limited Shareholders;

viii. two (2) limited class F shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class F Shares") held by the Limited Shareholders;

ix. two (2) limited class G shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class G Shares") held by the Limited Shareholders;

x. two (2) limited class H shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class H Shares") held by the Limited Shareholders;

xi. two (2) limited class I shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class I Shares") held by the Limited Shareholders; and

xii. two (2) limited class J shares with a par value of one Euro (EUR 1) each (the "Class J Shares") held by the Limited Shareholders.

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J shares are together referred to as the "Limited Shares". "Shares" means the Unlimited Shares and the Limited Shares and "Share" means any of them, as the context indicates.

5.1.1 All the Limited Shares are and shall be issued as mandatorily redeemable shares as referred to in article 49-8 of the Act. The Limited Shares are mandatorily redeemable in accordance with the following conditions:

- (a) the Limited Shares have to be fully paid up;
- (b) the Limited Shares are mandatorily redeemable at the initiative and by decision of the Manager at the price determined by the Manager in accordance with these Articles and, in particular, articles 5.2, 5.3 and 15.5 of these Articles;
- (c) notice of redemption shall be published in accordance with article 9 of the Act.

5.1.2 The authorized, but unissued and unsubscribed, share capital of the Company (the "Authorized Capital") is set at ten million Euros (EUR 10,000,000).

5.1.3 Within the limits set out by these Articles and the Act, the Manager is hereby authorized and empowered to issue, from time to time, new Shares and any type of instruments convertible into Limited Shares (and upon exercise of these instruments, issue the relevant Limited Shares) (the "Manager Issued Shares"), up to the limit of the Authorized Capital. This authorization will expire five years after the publication of the notarial deed of incorporation of the Company, it being understood that a further period or periods of authorization following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the Act.

5.1.4 The Manager is authorized to:

- (a) do all things necessary or desirable to amend this article 5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to article 5.1.3;
- (b) take or authorize any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with the Act;
- (c) delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary.

5.2 Redemption and subsequent cancellation of one or more entire Class of Limited Shares

5.2.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Limited Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Limited Shares through the redemption and cancellation of all the Limited Shares in issue in such Class(es). In the case of redemptions and cancellations of classes of Limited Shares such cancellations and redemptions of Limited Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.2.2 In the event of a reduction of share capital through redemption with a view to subsequent cancellation of a Class of Limited Shares (in the order provided for in article 5.2.1), such Class of Limited Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation, however, to the Total Cancellation Amount as approved by the general meeting of Shareholders (the "Shareholders' Meeting")) and each holder of the Shares of the relevant Class of Shares that is being redeemed for subsequent cancellation shall receive from the Company the Cancellation Value Per Share for each Share which are being redeemed from it.

5.2.3 The Shares so redeemed shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Act.

5.2.4 Upon the redemption and cancellation of the Limited Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.3 Each of the Limited Shareholders hereby agrees with the terms and conditions of the redemption of its Shares set out in these Articles and in article 49-8 of the Act.

5.4 The Company may establish a share premium account for each Class of Shares, whether Unlimited Shares or Limited Shares (each a "Share Premium Account"), into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account (including, without limitation thereto, by way of repayment, distribution, redemption or otherwise) are to be taken by the Manager in accordance with the provisions of the Act and of these Articles.

5.5 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager in accordance with the provisions of the Act and of these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 All Shares have equal rights unless otherwise provided in these Articles.

5.7 Without prejudice to articles 5.1.2 to 5.1.4 above, the subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of these Articles and in accordance with the Act.

5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine.

6. Indivisibility of shares and shareholders register.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 The Shares will be and remain in the form of registered shares. A Shareholders' register which may be examined by any Shareholder will be kept at the Registered Office. The register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as

the transfers of Shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant Shareholder.

6.3 Ownership of the registered Shares will result from the recordings in the Shareholders' register. The Company recognizes only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint one single representative to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such Shares until such representative is appointed, at which time any suspended distributions with respect to such Shares shall be paid to such representative.

7. Transfer of shares.

7.1 The Unlimited Shares are freely transferable.

7.2 Each Limited Shareholder agrees that it will not sell, assign, transfer, pledge or grant a security interest over, each time in all or part, any of its Limited Shares other than with the prior consent of the Manager.

7.3 Any transfer of Shares permitted under these Articles will become effective towards the Company and third parties only subject to the recording of a declaration of transfer into the Shareholders' register, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or the notification of the transfer to or the acceptance of the transfer by the Manager acting on behalf of the Company. Transfer of Shares made in breach of the provision of these Articles, as such breach shall be determined by the Manager in its sole discretion, shall not be recorded by the Manager in the Shareholders' register of the Company and shall be void and null ab initio.

8. The manager.

8.1 The Company will be managed by Aerospace Investment Management S.à r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandité" (the "Manager").

8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realize any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by the Act or these Articles to the Shareholders' Meeting.

8.3 The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under any agreement which may be entered into among the Company and any of the Shareholders from time to time.

8.4 The Manager may not be removed from office except by the passing of a resolution unanimously adopted by the Limited Shareholders of the Company, acting in a Shareholders' Meeting

8.5 If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager in office, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager, who must be an Unlimited Shareholder, appointed by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the special quorum and majority conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the provisions of the Act. The removal of a Manager will not imply the winding up of the Company.

8.6 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers, directors, employees or officers of the Manager has any interest in, or is a manager, director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any managers, directors, employees or officers of the Manager who serves as a manager, director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

9. Representation. Unless otherwise provided by the Act and by these Articles, the Company shall be validly bound toward third parties by:

9.1 the Manager, acting by any legal representative or representatives;

9.2 any other person acting within the limits of the special powers which have been validly delegated to him/her/it in accordance with articles 10.1 or 10.4 of these Articles

10. Delegation of powers.

10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder. The Daily Manager will always carry out the daily management in Luxembourg ensuring that the central administration of the Company is in Luxembourg.

10.3 The appointment and removal, powers, duties and remuneration of the Daily Managers will be determined by the Manager only.

10.4 Subject to the provisions of article 10.5 hereunder, the Manager may sub-delegate to one or more ad hoc agents any special powers for specific tasks, and determine said agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of the agency. The Manager may also revoke at any time any special powers so delegated.

10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

11. Liability of the shareholders.

11.1 The Unlimited Shareholder will be jointly liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent provided by the Act, including article 102 of the Act.

11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in Shareholders' Meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

12. Supervisory board.

12.1 The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three members, elected by the Shareholders' Meeting, for a period not exceeding six (6) years (the "Supervisory Board").

12.2 The members of the Supervisory Board may be removed at any time, without notice and without justification by a Shareholders' Resolution. They will, however, remain in office until their successors are appointed.

12.3 In case a member of the Supervisory Board is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

12.4 For the carrying of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Act.

12.5 The members of the Supervisory Board shall neither participate nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 The Shareholders' Meeting shall be composed of all the Shareholders of the Company, i.e. the Unlimited Shareholder and the Limited Shareholders. The Shareholders' Meeting shall have all the powers reserved to it by these Articles and by the Act, and shall not have any powers reserved to the Manager by the Act. As provided in article 111 of the Act, the Shareholders' Meeting shall adopt and ratify measures affecting the interests of the Company toward third parties or amending the Articles, provided that, unless otherwise stated in these Articles, no resolution shall be validly adopted unless approved by the Manager. By way of example and without limiting the generality of the foregoing, measures requiring the prior agreement of the Manager will include, any decision of the Shareholders relating to:

i. the winding-up, liquidation, dissolution, petition for bankruptcy, moratorium, controlled management, winding-up in case of loss of half or three quarters of the share capital, insolvency or any similar or comparable procedure, or any procedure having similar or comparable effect under any applicable law;

ii. the amendment of these Articles (including any decision to extend or modify the authorization relating to the Authorized Capital);

iii. any change in the nature of the activities of the Company;

iv. a change in the Company's nationality;

v. any merger, consolidation or similar transaction involving the Company or any sale or other transfer of all or substantially all of the assets of the Company;

vi. the declaration or distribution of any dividend or other payment out of the distributable profits of the Company;

vii. the appointment or removal of any member of the Supervisory Board;

viii. the approval of the accounts of the Company;

ix. the removal of the Manager;

x. any other decision of the Shareholders which would have an effect on the financial situation of the Company or its assets or which could otherwise have a material adverse effect on the rights of the Manager as provided for in these Articles or on the continued existence of the Company.

13.2 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which it is the holder.

13.3 Subject as provided by the Act and in articles 13.1 to 13.6 of these Articles, Shareholders' Resolutions are only valid if they are adopted by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.4 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitments to the Company otherwise than by unanimous vote of the existing Shareholders.

13.5 Extraordinary Shareholders' Meetings:

13.5.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of these Articles shall only validly deliberate if (a) at least one half of the issued share capital (including, for the avoidance of doubt, all the Unlimited Shares) are present or duly represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of said proposed amendments when they relate to the objects or the form of the Company.

13.5.2 If the first of the conditions in article 13.5.1 of these Articles is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and by the Act. That convening notice shall restate the agenda of the previous meeting and indicate the date at which the previous meeting was held and the results of the votes. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of the Shares present or represented, provided, however, that all the Unlimited Shares are present or represented.

13.5.3 At both meetings respectively, resolutions, in order to be adopted, must be approved by at least two-thirds of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.6 A Shareholders' Meeting may validly deliberate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or by attending the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorized representative. Any shareholder present or represented at a Shareholders' meeting shall be deemed to have received a valid convening notice for said meeting.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting.

13.9 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing (i) the identification of the Shareholders, (ii) all the Shareholders taking part in the meeting to hear one another without interruption and to participate in the discussions and deliberations, and (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at the meeting and shall be taken into account for calculating the quorum and majority conditions of the votes.

13.10 The Manager shall have the powers and obligations to postpone a Shareholders' Meeting as provided in the Act.

13.11 The annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the second Tuesday of the month of June of each year in the city of Luxembourg. If this day is a public holiday, it will be held on the following business day. 13.12 The Manager and the Supervisory Board may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene a Shareholders' Meeting within one month of a written request to that effect sent by Shareholders representing at least one-tenth of the capital, setting forth the agenda of the requested meeting.

13.13 One or more of the Shareholders, who together hold at least ten percent of the subscribed capital, may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Business year and annual accounts.

14.1 The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

14.2 At the end of each accounting year, the annual financial statements of the Company containing the balance sheet and the profit and loss account, shall be drawn up by the Manager.

14.3 The annual financial statements shall be put at the disposal of the Shareholders at the Registered Office of the Company.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with the Act, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of the Act and of these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders.

15.3 Subject to the provisions of the Act (in particular, article 72-2 of the Act) and of these Articles, the Manager may declare interim dividends to Shareholders.

15.4 In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any premium account, the holders of the Limited Shares shall receive by priority a preferential dividend calculated as follows and distributed in the following order:

i. first, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty-five per cent (0.65%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,

ii. the holders of Class B Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,

iii. the holders of Class C Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,

iv. the holders of Class D Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,

v. the holders of Class E Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,

vi. the holders of Class F Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then,

vii. the holders of Class G Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then,

viii. the holders of Class H Shares shall be entitled to receive preferential dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then,

ix. the holders of Class I Shares shall be entitled to receive preferential dividend distribution with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class I Shares held by them, then

x. the holders of Class J Shares shall be entitled to receive preferential dividend distribution with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class J Shares held by them, then xi. the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety pro rata to the holders of the last Class of Shares in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

15.5 If the Manager decides to redeem any Class of Limited Shares, the following provisions shall apply:

i. first, the holders of the Limited Shares that are redeemed shall be entitled to receive an amount equal to the aggregate contributions to capital and the Share Premium Account relating to said shares (the "Capital Return"), increased by an amount calculated on the basis of fifteen per cent (15%) per annum (compounded annually in arrears on the basis of a 365-day year) of their aggregate contributions to capital and the Share Premium Account relating to said shares from the date such capital contributions were made to the date of repayment (the "Hurdle"); then,

ii. second, the holder(s) of the Participating Shares shall be entitled to receive a preferential dividend up to twenty per cent (25%) of the Hurdle (the "Catch-Up"); and

iii. third, if there is any balance available, then (a) the holders of the Limited Shares that are being redeemed shall receive an additional redemption amount equal to eighty per cent (80%) of said balance, and (b) the holder(s) of the Participating Shares shall receive a special dividend equal to twenty per cent (20%) of said balance (the "Carried Interest"); it being understood that

iv. the redemption of Class A Shares may not be decided by the Manager as long as the Company has other assets than cash.

16. Dissolution and liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of these Articles and in accordance with the Act.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds and any securities then held by the Company (the "Liquidation Proceeds and Securities") shall be distributed to the Shareholders as follows:

i. eighty per cent (80%) of the Liquidation Proceeds and Securities shall be allocated to the holders of the different Classes of Limited Shares (then in existence), pro rata the number of Shares held by each of them: and

ii. the balance (twenty per cent (20%) of the Liquidation Proceeds and Securities) shall be allocated to the holder(s) of the Unlimited Shares, pro rata the number of GP Shares and Participating Shares held by each such holder(s).

17. Definitions.

17.1 In these Articles:

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company available for distribution (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable reserves (including share premium if any) and (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed and cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of the Act or of these Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (including share premium if any)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of the Act or of the Articles

"Cancellation Value Per Share" shall be calculated by the Manager by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares issued in the Class of Shares to be redeemed and cancelled.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and cancellation of the relevant Class of Shares.

"Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

"Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

"Total Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Manager and approved by the general meeting of Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

"Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of the Act.

Interim provision

The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2014.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the thirty-one thousand twenty (31,020) shares have been issued and subscribed and have been fully paid up in cash as follows:

- 1) Thirty-one thousand Unlimited Shares, subscribed by Aerospace Investment Management S.à r.l., consisting of
 - one thousand (1,000) GP Shares, having a par value of one Euro (EUR 1), for a total subscription price of one thousand Euros (EUR 1,000), all fully paid-up; and
 - thirty thousand (30,000) Participating Shares, having a par value of one Euro (EUR 1) each, for a total subscription price of thirty thousand Euros (EUR 30,000), all fully paid up;
- 2) Ten (10) Limited Shares have been subscribed by Springwater Capital LLC for a total aggregate subscription price of one hundred Euros (EUR 100), fully paid up, as follows:
 - one (1) Class A Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1.-) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;
 - one (1) Class B Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;
 - one (1) Class C Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;
 - one (1) Class D Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class E Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class F Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class G Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9.-) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class H Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9.-) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class I Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares; and

- one (1) Class J Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares.

3) Ten (10) Limited Shares have been subscribed by Investment Processing Division LLC for a total aggregate subscription price of one hundred Euros (EUR 100), fully paid up, as follows:

- one (1) Class A Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1.-) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class B Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class C Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class D Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class E Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class F Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class G Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9.-) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class H Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9.-) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares;

- one (1) Class I Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares; and

- one (1) Class J Share has been subscribed for a total aggregate subscription price of ten euros (EUR 10), out of which an amount of one Euro (EUR 1) shall be allocated to the share capital of the Company and an amount of nine euros (EUR 9) shall be allocated to the share premium account relating to said class of Shares.

Therefore, the total subscription price of thirty-one thousand two hundred Euros (EUR 31,200) is henceforth at the disposal of the Company, evidence of which has been duly given to the undersigned notary and shall be allocated as follows: thirty-one thousand twenty Euros (EUR 31,020) shall be allocated to the capital of the Company and one hundred eighty Euros (EUR 180) shall be allocated to the share premium accounts of the relevant classes of Shares.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders adopted the following resolutions ending with the annual general meeting to be held in the year 2019:

1) The following persons are appointed as members of the supervisory board of the Company for a term of six years:

- Frank Przygodda, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Alexandre Trutt, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; and

- Geneviève Bastin, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) The address of the registered office of the Company shall be at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1.500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons, it is stated that in case of discrepancy between the English and the French versions, the English version will prevail.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, the proxy-holder signed this deed, together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1.- Aerospace Investment Management S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, agissant en qualité de gérant et associé commandité ("Associé Commandité");

2.- Springwater Capital LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) du droit de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3500 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, États-Unis d'Amérique, enregistrée dans les registres du Secrétaire d'État du Delaware sous le numéro 3155633, agissant en qualité d'associé commanditaire ("Associé Commanditaire"); et

3.- Investment Processing Division LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) du droit de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3500 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, États-Unis d'Amérique, enregistrée dans les registres du Secrétaire d'État du Delaware sous le numéro 5056680, agissant en qualité d'associé commanditaire ("Associé Commanditaire");

ici représentées par Monsieur Franck Chekroun, avocat, ayant son adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2556 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de trois procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société en commandite par actions dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

1. Forme, Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Aerospace Investment Holdings S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et qui sera régie par ces lois, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même commune au Grand-Duché de Luxembourg par décision du Gérant, comme défini dans l'article 8.1;

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même commune) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément aux dispositions des présents Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi.

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière, d'actions, d'obligations, de titres de dettes, de notes et d'autres valeurs mobilières de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des partnerships;

3.2 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou de toute autre manière) la totalité ou une partie des titres, des actions, des dettes, des titres d'emprunt, des obligations, et de tous autres titres émis ou garantis par toute personne, et tous autres biens de toutes sortes, et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger et disposer de ceux-ci;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant considère appropriée et de prêter de l'argent et octroyer des crédits, dans chaque cas, à toute personne, avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever des fonds et obtenir le paiement de sommes d'argent de toute manière que le Gérant considère appropriée, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient garantis ou non par tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, se consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement aux fins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concessions réciproques ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité, et de fournir des sûretés pour l'exécution des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute personne morale dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou projet), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie de l'entreprise de la Société, de ses biens, ses actifs ou du capital non appelé (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet article 3.6, "garantie" comprend toute obligation, quelle qu'en soit la description, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser et tenir indemne contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de, toutes dettes ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien meuble ou immeuble et tout droit ou privilège sur celui-ci ou qui s'y rapporte;

3.8 d'exercer tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des biens et/ou des dettes de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.9 de vendre, donner à bail, échanger, donner en location et disposer de tout bien meuble ou immeuble, et/ou de tout ou partie de l'entreprise de la Société, pour la contrepartie que le Gérant considère appropriée, y compris pour des actions, obligations ou autres valeurs mobilières, qu'elles aient été entièrement ou partiellement libérées, de toute personne, ayant ou non des objets (en tout ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes actions, obligations et autres valeurs mobilières ainsi acquises; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, valoriser ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.10 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans un paragraphe de cet article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par ou par l'entremise de trustees, agents, sous-contractants ou autrement; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui, de l'avis du Gérant, sont accessoires à ou de nature à permettre la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION que la Société ne conclue jamais de transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou requérir une autorisation d'établissement en droit luxembourgeois.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille vingt Euros (EUR 31.020) répartis entre les catégories d'actions suivantes (chacune, une "Catégorie" ou une "Catégorie d'Actions"):

- i. mille (1.000) actions de commandité d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions GP"), détenues par l'Actionnaire Commandité;
- ii. trente mille (30.000) actions de commandité d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions Participantes" et, avec les Actions GP, les "Actions de Commandité"), détenues par l'Actionnaire Commandité;
- iii. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie A d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune (les "Actions de Catégorie A"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- iv. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie B d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie B"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- v. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie C d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie C"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- vi. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie D d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie D"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- vii. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie E d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie E"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- viii. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie F d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie F"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- ix. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie G d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie G") détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- x. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie H d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie H"), détenues par les Actionnaires Commanditaires;
- xi. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie I d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie I"), détenues par les Actionnaires Commanditaires; et
- xii. deux (2) actions de commanditaire de Catégorie J d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (les "Actions de Catégorie J"), détenues par les Actionnaires Commanditaires.

Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D, les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie I et les Actions de Catégorie J sont ensemble désignées les "Actions de Commanditaire". Les "Actions" désigne les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaire et "Action" désigne l'une ou l'autre de ces actions, selon le contexte.

5.1.1 Toutes les Actions de Commanditaire sont et seront émises comme actions obligatoirement rachetables, telles que visées à l'article 49-8 de la Loi. Les Actions de Commanditaire sont obligatoirement rachetables conformément aux conditions suivantes:

- (a) les Actions de Commanditaire doivent être entièrement libérées;
- (b) les Actions de Commanditaire sont obligatoirement rachetables à l'initiative et par décision du Gérant au prix déterminé par le Gérant, conformément aux Statuts et, en particulier, aux articles 5.2, 5.3 15.5 des Statuts;
- (c) un avis de rachat sera publié conformément à l'article 9 de la Loi.

5.1.2 Le capital autorisé de la Société (le "Capital Autorisé"), non émis et non souscrit, est fixé à dix millions d'Euros (EUR 10.000.000).

5.1.3 Dans les limites des Statuts et de la Loi, le Gérant, par les présentes, est autorisé à et a le pouvoir d'émettre des Actions nouvelles et tout type d'instruments convertibles en Actions de Commanditaire (et, lors de l'exercice du droit de conversion, émettre les Actions de Commanditaire afférentes) (les "Actions Émises par le Gérant"), de temps à autre, à concurrence du Capital Autorisé. Cette autorisation prendra fin cinq ans après la publication de l'acte notarié de la constitution de la Société, étant entendu qu'une ou plusieurs nouvelles périodes d'autorisation suivant cette période peuvent être approuvées par une Résolution des Actionnaires dans la mesure permise par la Loi.

5.1.4 Le Gérant est autorisé à:

- (a) entreprendre toutes les actions nécessaires ou utiles pour modifier cet article 5 afin de refléter toute modification du capital social émis conformément à l'article 5.1.3;
- (b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou utiles pour l'exécution et/ou la publication de cette modification conformément à la Loi;
- (c) déléguer à toute personne la mission d'accepter les souscriptions et recevoir paiement pour les Actions Émises par le Gérant et faire acter toute émission d'Actions Émises par le Gérant devant notaire.

5.2 Rachat et annulation subséquente d'une ou plusieurs Catégorie(s) entières d'Actions de Commanditaire.

5.2.1 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'Actions de Commanditaire, y compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégorie(s) entières d'Actions de Commanditaire par le rachat et l'annulation de toutes les Actions

de Commanditaire émises dans cette (ces) Catégorie(s). Dans le cas de rachats et annulations de Catégories d'Actions de Commanditaire, Les rachats et annulations d'Actions de Commanditaire devront être effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la Catégorie d'Actions J).

5.2.2 En cas de réduction du capital social par le rachat en vue de son annulation subséquente d'une Catégorie d'Actions de Commanditaire (dans l'ordre prévu à l'article 5.2.1), ladite Catégorie d'Actions de Commanditaire donne droit à leurs détenteurs au Montant Disponible au prorata de leur participation dans ladite Catégorie (limité toutefois au Montant Total d'Annulation, tel qu'approuvé par l'assemblée générale des Actionnaires ("Assemblée des Actionnaires") et chaque détenteur d'Actions de la Catégorie d'Actions rachetée en vue de son annulation subséquente percevra de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque Action de Commanditaire qui lui est rachetée.

5.2.3 Les Actions ainsi rachetées seront immédiatement annulées conformément aux exigences de la Loi.

5.2.4 Au moment du rachat et de l'annulation des Actions de Commanditaire de la Catégorie d'Actions concernée, la Valeur d'Annulation Par Action sera due et payable par la Société.

5.3 Chacun des Actionnaires Commanditaires accepte par les présentes les termes et conditions du rachat de ses Actions énoncés dans les Statuts et à l'article 49-8 de la Loi.

5.4 La Société peut créer un compte de prime d'émission pour chaque Catégorie d'Actions, que ce soit des Actions de Commandité ou des Actions de Commanditaire (chacun, un "Compte de Prime d'Émission"), sur lequel la prime d'émission payée pour toute Action sera transférée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Émission (y compris, sans limitation, par voie de remboursement, distribution, rachat ou autrement) doivent être prises par le Gérant conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts.

5.5 La Société peut, sans limitation, accepter des apports en capital ou autres sans émettre d'Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Gérant conformément aux dispositions de la Loi et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, une telle décision peut, mais ne doit pas, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.6 Toutes les Actions ont des droits égaux, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents Statuts.

5.7 Sans préjudice des articles 5.1.2 à 5.1.4, le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des présents Statuts et conformément à la Loi.

5.8 Dans le cas où des Actions sont émises à des conditions ne prévoyant pas leur libération intégrale lors de leur émission, le paiement du montant restant à libérer devra être effectué au moment et selon les conditions fixés par le Gérant.

6. Indivisibilité des actions et registre des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Les Actions sont et resteront sous forme nominative. Un registre des Actionnaires, qui peut être consulté par tout Actionnaire, sera tenu au Siège Social de la Société. Le registre contiendra la désignation précise de chaque Actionnaire et le nombre d'Actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués sur les Actions ainsi que les cessions d'Actions et leurs dates. Chaque Actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société aura le droit de se baser sur la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats de ces inscriptions seront émis et signés par le Gérant à tout Actionnaire qui en fait la demande.

6.3 La propriété des Actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des Actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement ou si la propriété de telle(s) Action(s) est contestée, les personnes alléguant avoir un droit sur ces Actions doivent désigner une seule personne pour représenter ces Action(s) auprès de la Société. L'absence de désignation d'un tel représentant entraîne la suspension de tous les droits attachés à ces Actions, jusqu'à la nomination d'un tel représentant, et à ce moment toutes distributions suspendues relativement à ces Actions seront payées à ce représentant.

7. Cession d'actions.

7.1 Les Actions de Commandité sont librement cessibles.

7.2 Chaque Actionnaire Commanditaire accepte de ne pas vendre, transférer, mettre en gage ou accorder une sûreté sur, tout ou partie de ses Actions de Commanditaire, sans l'accord préalable du Gérant.

7.3 Toute cession d'Actions autorisée par les présents Statuts deviendra effective à l'égard de la Société et des tiers au moment de l'inscription d'une déclaration de cession dans le registre des Actionnaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou de la notification de la cession à, ou l'acceptation de la cession par le Gérant agissant au nom de, la Société. La cession d'Actions qui contrevient aux dispositions des présents Statuts, telle que cette contravention est déterminée par le Gérant à sa seule discrétion, ne sera pas inscrite par le Gérant dans le registre des Actionnaires, et sera nulle et non avenue ab initio.

8. Le gérant.

8.1 La Société sera gérée par Aerospace Investment Management S.à r.l., en sa capacité de seul Actionnaire Commandité (le "Gérant").

8.2 Le Gérant a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation des objets de la Société, à l'exception de celles réservées par la Loi et les présents Statuts à l'Assemblée des Actionnaires.

8.3 Le Gérant devra agir de manière raisonnable et de bonne foi, dans les meilleurs intérêts de la Société, et devra déployer les efforts raisonnables pour mettre en oeuvre tous droits accordés à la Société en vertu de tout accord conclu entre la Société et chacun de ses Actionnaires.

8.4 Le Gérant ne peut être révoqué de ses fonctions, si ce n'est par la prise d'une résolution adoptée à l'unanimité des Actionnaires Commanditaires, réunis en Assemblée des Actionnaires.

8.5 Dans le cas où, à la suite de la révocation du Gérant de ses fonctions, il n'y a pas d'autre Gérant en fonction, le Gérant devra être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant, qui devra être un Actionnaire Commandité, nommé par Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions de présences et de majorité requises pour une modification des présents Statuts et conformément aux dispositions de la Loi. La révocation d'un Gérant n'entraîne pas la dissolution de la Société.

8.6 Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et toute autre société ou firme ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs de ses gérants, administrateurs, employés ou responsables, a ou ont un intérêt dans, ou est ou sont gérants, administrateurs, associés, responsables ou employés de cette autre société ou firme. Tous gérants, administrateurs, employés ou responsables du Gérant qui occupent également des fonctions de gérant, administrateur, responsable ou employé de toute société ou firme avec laquelle la Société contracte ou entretient des relations d'affaires, ne sera pas, en raison d'une telle affiliation avec cette autre société ou firme, empêché de prendre en considération, voter et agir relativement à toutes matières concernant ces contrats ou autres affaires.

9. Représentation. Sauf s'il en est disposé autrement par la Loi et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à engager valablement la Société:

9.1 le Gérant, agissant par l'entremise d'un représentant légal ou de représentants légaux;

9.2 toute autre personne agissant dans les limites des pouvoirs spéciaux qui lui ont été valablement conférés, conformément aux dispositions des articles 10.1 ou 10.4 des présents Statuts.

10. Délégation de pouvoirs.

10.1 La gérance journalière des affaires de la Société et le pouvoir de représenter la Société relativement à cette gérance peuvent être délégués par le Gérant à un ou plusieurs agents (chacun un "Gérant à la Gestion Journalière"), agissant seul ou conjointement.

10.2 Un Gérant à la Gestion Journalière ne doit pas être Actionnaire. Le Gérant à la Gestion Journalière exercera toujours la gestion journalière au Luxembourg, s'assurant que l'administration centrale de la Société est au Luxembourg.

10.3 La nomination et la révocation des Gérants à la Gestion Journalière ainsi que leurs pouvoirs, fonctions et rémunérations seront déterminés par le Gérant uniquement.

10.4 Sans préjudice des dispositions de l'article 10.5 ci-dessous, le Gérant pourra déléguer tous pouvoirs spéciaux pour remplir des missions spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et déterminer les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de ces mandataires, ainsi que la durée de leur mandat de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat. Le Gérant peut également mettre fin à tout moment aux pouvoirs spéciaux ainsi conférés.

10.5 Aucun pouvoir ne sera délégué par le Gérant à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

11. Responsabilité des actionnaires.

11.1 L'Actionnaire Commandité sera solidairement responsable avec la Société pour les dettes de la Société dans la mesure prévue par la Loi, y compris l'article 102 de la Loi.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires ne pourront pas agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque capacité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaires dans les Assemblées des Actionnaires et seront tenus uniquement de payer à la Société la valeur nominale, et toute prime d'émission due, des Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (dans la mesure du montant restant à payer).

12. Conseil de surveillance.

12.1 Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois membres au moins, élus par l'Assemblée des Actionnaires, pour une période ne dépassant pas six (6) ans (le "Conseil de Surveillance").

12.2 Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être révoqués à tout moment, sans préavis et sans motif, par une Résolution des Actionnaires. Ils resteront toutefois en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

12.3 Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera considéré comme étant élu pour une durée de six (6) ans à partir de la date de sa nomination.

12.4 Dans l'accomplissement de sa mission de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi.

12.5 Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront pas à, ni ne s'immisceront dans, la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant sur les points que le Gérant déterminera.

13. Résolutions des actionnaires.

13.1 L'assemblée des Actionnaires est composée de tous les Actionnaires de la Société, à savoir l'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires. L'Assemblée des Actionnaires aura tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi, et n'aura aucun des pouvoirs réservés au Gérant par la Loi. Comme prévu à l'article 111 de la Loi, l'Assemblée des Actionnaires adoptera et ratifiera les mesures affectant les intérêts de la Société à l'égard des tiers ou modifiant les présents Statuts à condition que, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents Statuts, aucune résolution des Actionnaires ne sera valablement adoptée si elle n'a pas été approuvée par le Gérant. À titre d'exemple et sans limiter la généralité des dispositions qui précèdent; les mesures qui requièrent l'accord préalable du Gérant comprennent toute décision des Actionnaires relative à:

- i. la liquidation, mise en liquidation, dissolution, mise en faillite, un sursis de paiement, la mise sous gestion contrôlée, dissolution en cas de la perte de la moitié ou des trois-quarts du capital social, une procédure d'insolvabilité et toute autre procédure similaire ou comparable, ou toute procédure ayant des effets similaires ou comparables selon toute loi applicable;
- ii. la modification des présents Statuts (y compris toute décision de prolonger ou modifier l'autorisation relative au Capital Autorisé);
- iii. tout changement dans la nature des activités de la Société;
- iv. un changement de nationalité de la Société;
- v. toute fusion, consolidation ou transaction similaire concernant la Société ou toute vente ou autre transfert de tous ou substantiellement tous les actifs de la Société;
- vi. la déclaration ou la distribution de tout dividende ou autre paiement prélevé sur des profits distribuables de la Société;
- vii. la nomination et révocation de tout membre du Conseil de Surveillance;
- viii. l'approbation des comptes de la Société;
- ix. la révocation du Gérant;
- x. toute autre décision des Actionnaires qui pourrait avoir un impact sur la situation financière de la Société ou ses actifs ou qui pourrait autrement avoir un effet négatif substantiel sur les droits du Gérant tels que prévus par les présents Statuts ou sur la continuation de l'existence de la Société.

13.2 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.3 Sans préjudice des dispositions de la Loi et des dispositions prévues à l'article 13.1 à 13.6 des présents Statuts, les Résolutions des Actionnaires seront valablement adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre d'Actions représentées.

13.4 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires existants.

13.5 Assemblées des Actionnaires extraordinaires:

13.5.1 Une Assemblée des Actionnaires extraordinaire convoquée afin de modifier des dispositions des présents Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié du capital social émis (incluant, pour éviter tout doute, toutes les Actions de Commandité) est présente ou valablement représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux présents Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications proposées qui se rapportent aux objets ou à la forme de la Société.

13.5.2 Si la première des conditions de l'article 13.5.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée sera convoquée, de la façon prévue dans les présents Statuts et par la Loi. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats des votes de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quel que soit le nombre d'Actions présentes ou représentées, à condition toutefois que toutes les Actions de Commandité soient présentes ou représentées.

13.5.3 Lors des deux assemblées, les résolutions doivent, afin d'être adoptées, être approuvées par au moins deux-tiers des votes émis. Les votes attachés aux Actions pour lesquelles un Actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a remis un vote blanc ou non valable ne sont pas comptabilisés.

13.6 Une Assemblée des Actionnaires peut valablement délibérer et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation si tous les Actionnaires ont renoncé aux conditions et formalités de convocation, soit par écrit, soit en participant à l'Assemblée des Actionnaires en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé. Tout Actionnaire présent ou représenté à une Assemblée d'Actionnaires sera censé avoir reçu une convocation valable pour cette assemblée.

13.7 Un Actionnaire peut se faire représenter à une Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un Actionnaire.

13.8 Chaque Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote, de la manière indiquée dans la convocation relative à l'Assemblée des Actionnaires.

13.9 Les Actionnaires peuvent participer à une Assemblée des Actionnaires par voie de vidéoconférence ou par tous autres moyens de télécommunications permettant (i) l'identification des Actionnaires, (ii) à tous les Actionnaires prenant part à l'assemblée d'écouter les uns et les autres sans interruption et de participer aux discussions et délibérations, et (iii) à la réunion de se tenir en temps réel. La participation à une assemblée par ces moyens est considérée comme une participation en personne à l'assemblée et sera prise en compte pour le calcul du quorum et des conditions de majorité des votes.

13.10 Le Gérant aura le pouvoir et l'obligation de reporter une Assemblée des Actionnaires comme prévu par la Loi.

13.11 L'Assemblée des Actionnaires annuelle de la Société se tiendra le second mardi du mois de juin de chaque année, dans la ville de Luxembourg. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée aura lieu le jour ouvrable suivant.

13.12 Le Gérant et le Conseil de Surveillance peuvent convoquer une Assemblée des Actionnaires. Ils seront tenus de la convoquer dans le mois de la demande écrite des Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, indiquant l'ordre du jour demandé.

13.13 Un ou plusieurs Actionnaires qui ensemble détiennent au moins dix pour cent du capital souscrit peuvent demander qu'un ou plusieurs points additionnels soient mis à l'ordre du jour de l'Assemblée des Actionnaires. Cette demande devra être envoyée au Siège Social par courrier recommandé, au moins cinq jours avant la date de l'assemblée.

14. Exercice social et comptes annuels.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes annuels de la Société, comprenant le bilan et le compte de pertes et profits, sont établis par le Gérant.

14.3 Les comptes annuels sont mis à la disposition des Actionnaires au Siège Social de la Société.

15. Distribution sur actions.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi et des présents Statuts, la Société peut, par Résolution des Actionnaires, déclarer des dividendes aux Actionnaires.

15.3 Sous réserve des dispositions de la Loi (en particulier, l'article 72-2 de la Loi) et des présents Statuts, le Gérant pourra déclarer des dividendes intérimaires aux Actionnaires.

15.4 Pour toute année au cours de laquelle la Société décide de distribuer des dividendes prélevés sur les bénéfices nets et les réserves disponibles provenant des bénéfices reportés, y compris tout compte de prime d'émission, les détenteurs des Actions de Commanditaire recevront par priorité un dividende préférentiel calculé comme suit et distribué dans l'ordre suivant:

i. premièrement, les détenteurs d'Actions de Catégorie A auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule soixante-cinq pour cent (0,65%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie A qu'ils détiennent, ensuite

ii. les détenteurs d'Actions de Catégorie B auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie qu'ils détiennent, ensuite

iii. les détenteurs d'Actions de Catégorie C auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie C qu'ils détiennent, ensuite

iv. les détenteurs d'Actions de Catégorie D auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie D qu'ils détiennent, ensuite

v. les détenteurs d'Actions de Catégorie E auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie E qu'ils détiennent, ensuite

vi. les détenteurs d'Actions de Catégorie F auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie F qu'ils détiennent, ensuite

vii. les détenteurs d'Actions de Catégorie G auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie G qu'ils détiennent, ensuite

viii. les détenteurs d'Actions de Catégorie H auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie H qu'ils détiennent, ensuite

ix. les détenteurs d'Actions de Catégorie I auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie I qu'ils détiennent, ensuite,

x. les détenteurs d'Actions de Catégorie J auront le droit de recevoir des dividendes pour ladite année d'un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,20%) de la valeur nominale des Actions de Catégorie J qu'ils détiennent, et enfin,

xi. le solde du montant distribué devra être alloué en intégralité au prorata des détenteurs de la dernière Catégorie d'Actions dans l'ordre alphabétique inverse (d'abord les Actions de Catégorie J, ensuite si les Actions de Catégorie J n'existent plus, les Actions de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que les Actions de Catégorie A).

15.5 Si le Gérant décide du rachat d'une Classe d'Actions de Commanditaire, les dispositions suivantes seront d'application:

i. premièrement, les détenteurs des Actions de Commanditaire qui sont rachetées auront droit à recevoir un montant égal à la somme des apports au capital et au Compte de Prime d'Émission relatifs à ces actions (le "Capital Return"), augmenté d'un montant calculé sur la base de quinze pour cent (15 %) par an (composé annuellement sur la base d'une année de 365 jours à terme échu) de la somme des apports en capital et au Compte de Prime d'Émission relatifs à ces actions depuis la date à laquelle ces contributions ont été faites jusqu'à la date du paiement (le "Hurdle"); ensuite,

ii. deuxièmement, les détenteurs des Actions Participantes auront droit à recevoir un dividende préférentiel d'un montant pouvant aller jusqu'à vingt-cinq pour cent (25%) du Hurdle (le "Catch Up"); et

iii. troisièmement, s'il subsiste un solde disponible, alors (a) les détenteurs des Actions de Commanditaire faisant l'objet du rachat recevront un montant de rachat additionnel égal à quatre-vingts pour cent (80%) de ce solde, et (b) le(s) détenteur(s) des Actions Participantes recevront un dividende spécial égal à vingt pour cent (20%) de ce solde (le "Carried Interest"); étant entendu que

iv. le rachat des Actions de Catégorie A ne pourra pas être décidé par le Gérant aussi longtemps que la Société aura des actifs autres que des espèces.

16. Dissolution et liquidation.

16.1 La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée des Actionnaires par une résolution adoptée conformément aux conditions requises pour une modification des présents Statuts et conformément à la Loi.

16.2 Après le paiement de toutes les dettes et charges envers la Société et dépenses liées à la liquidation, le boni net de liquidation et les valeurs mobilières détenues par la Société au moment de la liquidation (le "Boni de Liquidation et les Valeurs Mobilières") sera distribué aux Actionnaires de la manière suivante:

i. quatre-vingts pour cent (80%) du Boni de Liquidation et des Valeurs Mobilières sera distribué aux détenteurs des différentes Classes d'Actions de Commanditaire (alors en existence), au prorata du nombre d'Actions détenues par chacun d'eux; et

ii. le solde (vingt pour cent (20%) du Boni de Liquidation et des Valeurs Mobilières) sera distribué au(x) détenteur(s) des Actions de Commandité, au prorata du nombre des Actions GP et des Actions Participantes détenues par lui (ou chacun d'eux).

17. Définitions.

17.1 Dans les présents Statuts:

"Actionnaires" désigne les détenteurs au moment considéré des Actions et "Actionnaire" est à interpréter en conséquence.

"Actionnaires Commanditaires" désigne les détenteurs d'Actions de Commanditaire au moment considéré et "Actionnaire Commanditaire" est à interpréter en conséquence.

"Actionnaire Commandité" désigne le détenteur de l'Action de Commandité au moment considéré.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires considérée.

"Date des Comptes Intérimaires" signifie la date fixée huit (8) jours au moins avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'Actions considérée.

"Montant Disponible" signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté (i) de toutes réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission, le cas échéant) et (ii) selon le cas, du montant de la réduction de capital et de la réserve légale se rapportant à la Catégorie d'Actions faisant l'objet de la rédemption et de l'annulation, mais réduit (i) de toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) de toutes sommes devant être affectées à la ou aux réserves conformément aux exigences de la Loi ou des présents Statuts, chaque fois, comme indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (pour écarter tout doute, sans double calcul) pour que:

$$AA = (NP+P+CR) - (L+LR)'$$

dans lequel:

AA = le Montant Disponible;

NP = les bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toute réserve librement distribuable (y compris les primes d'émission, le cas échéant)

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale liée à la Catégorie d'Actions devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être affectées à une ou aux réserves conformément aux exigences de la Loi ou des présents Statuts

"Montant Total d'Annulation" est un montant déterminé par le Gérant et approuvé par l'assemblée générale des Actionnaires sur la base des Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories d'Actions de Commanditaire I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie, sauf s'il en est décidé par l'assemblée générale des Actionnaires de la manière prévue pour une modification des présents Statuts, étant entendu que le Montant Total d'Annulation ne peut jamais être supérieur au Montant Disponible.

"Valeur d'Annulation Par Action" est calculée par le Gérant en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions émises dans la Catégorie d'Actions de Commanditaire à racheter et annuler.

18. Interprétation et loi applicable.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre comprend chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne l'indique autrement) le singulier comprend le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" comprend une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partnership, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);
- (d) une disposition légale ou réglementaire comprend toutes les modifications qui y sont apportées et toutes nouvelles remises en vigueur (avec ou sans modifications);

18.1.2 les mots "comprendre" ou "inclure" ou ""comprenant" ou "y compris" seront considérés comme étant suivis des mots "sans restriction" et les termes généraux ne seront pas interprétés de manière restrictive au motif qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant des termes particuliers, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 les titres des articles des présents Statuts n'entrent pas en ligne de compte pour leur interprétation.

18.2 Outre les présents Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trente et un mille vingt (31.020) actions ont été souscrites et entièrement libérées par un versement en numéraire effectué comme suit:

1) trente et un mille Actions de Commandité, souscrites par la société Aerospace Investment Management S.à r.l. précitée, comprenant:

- mille (1.000) Actions GP, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, pour un montant total de souscription de mille euros (EUR 1.000), entièrement libérées; et
- trente mille (30.000) Actions Participantes, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, pour un montant total de souscription de trente mille euros (EUR 30.000), entièrement libérées;

2) dix (10) Actions de Commanditaire, souscrites par la société Springwater Capital LLC précitée, pour un montant total de souscription de cent euros (EUR 100), entièrement libérées, comprenant:

- une (1) Action de Catégorie A, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie B, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie C, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie D, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie E, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie F, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie G, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;
- une (1) Action de Catégorie H, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie I, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions; et

- une (1) Action de Catégorie J, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

3) dix (10) Actions de Commanditaire, souscrites par la société Investment Processing Division LLC précitée, pour un montant total de souscription de cent euros (EUR 100), entièrement libérées, comprenant:

- une (1) Action de Catégorie A, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie B, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie C, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie D, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie E, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie F, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie G, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie H, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

- une (1) Action de Catégorie I, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions; et

- une (1) Action de Catégorie J, souscrite pour un montant total de dix euros (EUR 10), dont un euro (EUR 1) sera alloué au capital et neuf euros (EUR 9) seront versés à un compte de prime d'émission afférent à cette Catégorie d'Actions;

Dès lors, la somme de trente et un mille vingt euros (EUR 31.020), ensemble avec la prime d'émission de cent quatre-vingts Euros (EUR 180.-), soit au total la somme de trente et un mille deux cents Euros (EUR 31.200.-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été dûment justifié devant le notaire instrumentant.

Décisions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées membres du conseil de surveillance de la Société pour une période de six ans se terminant lors de l'assemblée générale annuelle se tenant en 2019:

- Frank Przygodda, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Alexandre Trutt, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Geneviève Bastin, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) L'adresse du siège social est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et de préciser qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Chekroun et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 avril 2014. Relation: LAC/2014/15709. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073505/1087.

(140087146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

iINUX Meyer & Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Z.I. Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 187.237.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvierzehn, am sechzehnten Mai.

Vor dem Unterzeichneten Maître Edouard DELOSCH, Notar mit Amtswohnsitz in Diekirch.

Sind erschienen:

1.- Herr Udo Richard MEYER geboren am 11. Januar 1966 in Bonn-Beuel (Deutschland) Wirtschaftsprüfer, Steuerberater und Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-53332 Bornheim, Salzachstraße 9.

2.- Herr Nikolai Heribert Maria ZÖLLKAU, geboren am 17. März 1964 in Kerpen (Deutschland), Steuerberater und Diplom-Kaufmann), wohnhaft in D-55131 Mainz, Schlesische Straße 21A.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung „iINUX Meyer & Partner S.à r.l.“.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Niederanven und kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort innerhalb der gleichen Gemeinde verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung in jede andere Gemeinde innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist Unternehmens- und Führungsberatung, wie auch die Verwaltung und das Management von immateriellen Gütern.

Im Allgemeinen kann die Gesellschaft jegliche Aktivitäten mobiliarer und immobilärer, geschäftlicher, industrieller oder finanzieller Natur tätigen, sowie alle Transaktionen und Operationen vornehmen, welche diesen Gegenstand auf direkte oder indirekte Weise fördern oder seiner Ausübung dienlich sind.

Der Zweck der Gesellschaft umfasst außerdem die Akquisition, das Halten und die Veräußerung von Beteiligungen in luxemburgischen und/oder ausländischen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Entwicklung und Betreuung solcher Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann zugunsten von Unternehmen, welche der Unternehmensgruppe angehören, jede finanzielle Unterstützung gewähren, wie zum Beispiel die Gewährung von Darlehen, Garantien und Sicherheiten jeglicher Art und Form.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien, geistiges Eigentum oder jegliche anderen beweglichen oder unbeweglichen Vermögensgüter investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Art und Form Darlehen aufnehmen und private Emissionen von Schuldscheinen oder ähnlichen Schuldtiteln oder Warrants oder ähnliche Anteile, die Recht auf Aktien geben, ausgeben.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Sie kann im Übrigen alle kaufmännischen, industriellen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, die für die Verwirklichung des Gegenstandes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-), aufgeteilt in hundert Anteile (100) von je hundervierundzwanzig Euro (EUR 124.-), welche integral gezeichnet und voll eingezahlt wurden.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäß Artikel 200-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, so wie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Generalversammlung nur rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn das Gesetz oder gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viel Anteile er hat. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Die jährliche Generalversammlung der Gesellschafter, die nur stattfinden muss, wenn die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) übersteigt, tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Dienstag des Monats Juni jeden Jahres um 11.00 Uhr. Falls der vorbenannte Tag ein gesetzlicher oder tarifvertraglicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Arbeitstag statt.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Beschlüsse betreffend eine Abänderung des vorliegenden Gesellschaftsvertrages sind mit der Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter zu fassen, die mindestens drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter bezugsweise durch die Gesellschafter, welche(r) die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Der Geschäftsführer kann spezielle Befugnisse oder Vollmachten an Personen oder Ausschüsse, die von ihnen gewählt werden, übertragen oder diese mit bestimmten ständigen oder zeitweiligen Funktionen ausstatten.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder, wenn mehr als ein Geschäftsführer ernannt worden ist, durch die gemeinsame Unterschriften von zwei Geschäftsführern, gebunden.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäß den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äußern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Jahresüberschuss der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder eines der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2014.

Zeichnung und Zahlung

Die Satzung ist somit durch den Notar aufgenommen, die Anteile wurden gezeichnet und der Nennwert zu einhundert Prozent (100%) in bar wie folgt eingezahlt:

Gesellschafter	gezeichnetes Kapital	Anzahl der Anteile	eingezahlter Betrag
Herr Udo Richard MEYER, vorbenannt	EUR 6.200,-	50	EUR 6.200,-
Herr Nikolai Heribert Maria ZÖLLKAU, vorbenannt	EUR 6.200,-	50	EUR 6.200,-
Gesamt:	EUR 12.400,-	100	EUR 12.400,-

Die Summe von zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-) stand der Gesellschaft daher von dem Moment an zur Verfügung. Beweis hierüber wurde dem unterzeichnenden Notar überbracht, welcher erklärt, dass die Voraussetzungen des Artikels 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, in der zuletzt geltenden Fassung, gewahrt wurden.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von tausend Euro (EUR 1.000,-).

Erklärung

Die Komparenten erklären, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handlungsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, haben die vorgenannten Gesellschafter, einstimmig, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Die Anzahl der Geschäftsführer wird auf einen (1) festgelegt und die folgenden Personen werden auf unbegrenzte Zeit als Geschäftsführer ernannt:

- Herr Marcus Hermann Valentin LOHR, geboren am 26. Juli 1966 in Mainz-Mombach (D) Diplom-Wirtschaftsingenieurs, wohnhaft in L-9748 Eselborn, 41, rue du Village.

b) Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift vom Geschäftsführer.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6947 Niederanven, Z.I. Bombicht.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet. U. MEYER, N. ZÖLLKAU, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 20 mai 2014. Relation: DIE/2014/6335. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Diekirch, den 23. Mai 2014.

Référence de publication: 2014073503/145.

(140087356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Anglo American Capital Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 164.341.

In the year two thousand fourteen, on the eighth day of May.

Before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains.

There appeared:

ANGLO AMERICAN INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED (the Sole Shareholder), a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, United Kingdom, registered with Companies House under number 5501205, acting through its Luxembourg branch «Branch Office of Anglo American International Holdings Limited» with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 164.770,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Mondorf-les-Bains,
by virtue of a proxy under private seal given on 8 May 2014,

said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted therewith to the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of ANGLO AMERICAN CAPITAL LUXEMBOURG (the Company) a société à responsabilité limitée, having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a notarial deed on 25 October 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2894 of November 26th 2011, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 164.341.

The articles of incorporation of the Company have been amended several times and most recently by a deed of the undersigned notary dated November 21, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 201 of 22 January 2014.

The Sole Shareholder, represented as here above and representing the entire share capital of the Company, requests the undersigned notary to record as follows its resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of two hundred and thirty-seven thousand, four hundred and seventeen United States Dollars (US\$ 237,417) so as to raise it from its current amount of eight million eight hundred and eighty-three thousand United States Dollars (US\$ 8,883,000) to the amount of nine million one hundred and twenty thousand, four hundred and seventeen United States Dollars (US\$ 9,120,417), by the issue of two hundred and thirty-seven thousand, four hundred and seventeen (237,417) new preference Class B Shares in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each, together with the payment of a share premium of two hundred and thirty-seven million, one hundred and eighty thousand, one hundred United States Dollars and eighty cents (USD 237,180,100.80).

Second resolution

Subscription - Liberation

All of the two hundred and thirty-seven thousand, four hundred and seventeen (237,417) new preference Class B Shares have been subscribed by the Sole Shareholder, represented as stated above, and fully paid up by payment in cash, so that an aggregate amount of two hundred and thirty-seven million, four hundred and seventeen thousand, five hundred and seventeen United States Dollars and eighty cents (USD 237,417,517.80), out of which two hundred and thirty-seven thousand, four hundred and seventeen United States Dollars (US\$ 237,417) have been allocated to the share capital of the Company and the remaining two hundred and thirty-seven million, one hundred and eighty thousand, one hundred United States Dollars and eighty cents (USD 237,180,100.80) to the share premium account, is now freely available to the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves consequently to modify the 1st paragraph and paragraph (b) of article 6.1 of the articles of incorporation of the Company so that it now reads as follows:

" Art. 6.1. Capital.

6.1 The Company's issued capital is set at nine million one hundred and twenty thousand, four hundred and seventeen United States Dollars (US\$ 9,120,417) represented by:

(a) two million seven hundred and fifty thousand (2,750,000) ordinary Class A Shares (the "Class A Shares") in registered form, each with a par value of one United States Dollar (USD 1.-), all fully subscribed and entirely paid up, each Class A Share carrying an entitlement of a dividend from the Net Profits (the "Class A Dividend") in the amount of the balance of the Net Profits after the payment of the Class B Dividend in the event that a Class A Dividend and a Class B Dividend is recommended by the directors and determined by the shareholders in accordance with article 17.2 of these articles of incorporation; and

(b) six million three hundred seventy thousand four hundred and seventeen (6,370,417) preference Class B Shares (the "Class B Shares") in registered form, each with a par value of one United States Dollar (USD 1.-), all fully subscribed and entirely paid up, each Class B Share carrying an entitlement to a dividend of 0.01% of Net Profits (the "Class B Dividend") in the event a Class A and Class B Dividend is recommended by the directors and determined by the shareholders in accordance with article 17.2 of these articles of incorporation, such Class B Dividend to be paid in priority to any payment of dividend to the holders of any other class of shares in the Company."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to grant a power of attorney to any representative of «Branch Office of Anglo American International Holdings Limited» being registered at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 164.770, to do anything necessary or incidental in relation to the preceding resolutions.

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be six thousand five hundred euro (EUR 6,500).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same proxyholder and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le huit mai.

Par devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

ANGLO AMERICAN INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED (l'Associé Unique), une société établie et régie sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social au 20 Carlton House Terrace, Londres, SW1Y 5AN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 5501205, agissant par sa branche luxembourgeoise «Branch Office of Anglo American International Holdings Limited» avec siège social au 48, rue de Bragance à L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 164.770,

ici représentée par Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 mai 2014,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante, ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de ANGLO AMERICAN CAPITAL LUXEMBOURG (la Société), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 25 octobre 2011, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 164.341, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2894 en date du 26 novembre 2011, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 21 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 201 en date du 22 janvier 2014.

L'Associé Unique, représentée comme indiqué ci-avant et représentant l'ensemble des parts sociales de la Société, prie le notaire instrumentant d'acter ses résolutions comme suit:

Première résolution

L'Associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de deux cent trente-sept mille quatre cent dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 237.417) pour le porter de son montant actuel de huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 8,883,000) à un montant de neuf millions cent vingt mille quatre cent dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.120.417) par l'émission de deux cent trente-sept mille quatre cent dix-sept (237.417) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B sous forme nominative avec une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission de deux cent trente-sept millions cent quatre-vingt mille cent dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt centimes (USD 237.180.100,80).

Deuxième résolution Souscription - Libération

Les deux cent trente-sept mille quatre cent dix-sept (237.417) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B ont toutes été souscrites par l'Associé Unique représentée comme indiqué ci-dessus, et intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que le montant total de deux cent trente-sept millions quatre cent dix-sept mille cinq cent dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt centimes (USD 237.417.517,80), dont deux cent trente-sept mille quatre cent dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 237.417) sont alloués au capital social de la Société et le solde de deux cent trente-sept millions cent quatre-vingt mille cent dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt

centimes (USD 237.180.100,80) au compte prime d'émission, est maintenant à la libre disposition de la Société, comme il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide par conséquent de modifier le 1^{er} paragraphe ainsi que le paragraphe (b) de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital.**

6.1 La Société a un capital émis de neuf millions cent vingt mille quatre cent dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.120.417) représenté par:

(a) deux millions sept cent cinquante mille (2.750.000) parts sociales ordinaires de Classe A (les «Parts Sociales de Classe A») sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées, chaque Part Sociale de Classe A donnant droit à un dividende prélevé sur les Bénéfices Nets (le «Dividende de Classe A»), après le paiement du Dividende de Classe B dans l'éventualité où un Dividende de Classe A et un Dividende de Classe B est recommandé par les gérants et déterminé par les associés en conformité avec l'article 17.2 de ces statuts; et

(b) six millions trois cent soixante-dix mille quatre cent dix-sept (6.370.417) parts sociales préférentielles de classe B (les «Parts Sociales de Classe B») sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées, chaque Part Sociale de Classe B donnant droit à un dividende égal à 0.01% des Bénéfices Nets (le «Dividende de Classe B»), donnant droit à un dividende prélevé sur les Bénéfices Nets dans l'éventualité où un Dividende de Classe A et un Dividende de Classe B est recommandé par les gérants et déterminé par les associés en conformité avec l'article 17.2 de ces statuts, le Dividende de Classe B devant être payé en priorité avant tout autre dividende versé aux détenteurs de parts sociales de toute autre classe de la Société.»

Quatrième résolution

L'associée unique décide de donner procuration à tout employé de la société «Branch Office of Anglo American International Holdings Limited» avec siège social au 48, rue de Bragance à L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 164.770, aux fins d'effectuer tout ce qui pourrait être nécessaire en relation avec les résolutions qui précèdent.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué à six mille cinq cents euros (EUR 6.500).

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du mandataire de la comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 9 mai 2014. REM/2014/1042. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073537/161.

(140087392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

F.I.S. FundsIndustrySupport S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014072943/11.

(140086001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Aperam, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.908.

In the year two thousand and fourteen, on the eighth day of May.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of APERAM, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 12C, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, of 9 September 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2459 of 15 November 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.908 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary of 08 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1521 of 18 June 2012.

The General Meeting is opened at 03 p.m. and is presided by Mr Lakshmi N. Mittal, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The chairman of the General Meeting appoints as secretary of the General Meeting Mr Laurent Beauloye, with professional address in Luxembourg.

The General Meeting elects as scrutineers Mr Philippe Darmayan, with professional address in Luxembourg and Mr Sandeep Jalan, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the General Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the General Meeting is the following:

Decision to increase the authorised share capital of the Company by an amount equal to 23.3% of the current issued share capital, to authorise the Board of Directors to limit or suppress the preferential subscription right of existing shareholders, and to amend articles 5.2 and 5.5 of the articles of association accordingly.

II. The present General Meeting was convened:

- by registered letters sent on 8 April 2014 to the registered shareholders,
- by publications in the Mémorial and the Tageblatt on 8 April 2014;
- by a publication on the website on the Company.

III. Pursuant to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the present General Meeting may only validly deliberate on the items of the agenda if at least 50% of the issued share capital is represented and resolutions on the items of the agenda have to be passed by the affirmative vote of at least two thirds (2/3) of the votes cast at the General Meeting.

IV. It appears from the attendance list, that out of seventy-eight million forty-nine thousand seven hundred and thirty (78,049,730) shares represented the share capital, fifty million seven hundred sixty-four thousand one hundred and six (50,764,106) i.e. sixty-five point zero four percent (65.04%) of the issued share capital of the Company, are present or represented at the present General Meeting.

V. Consequently, the present General Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

The shareholders of the Company, having recognised to be fully informed of the foregoing agenda, passed the following resolution:

Resolution

The Extraordinary General Meeting resolves:

(a) to increase the authorised share capital by fifty-four million two hundred and seventy-nine thousand five hundred and forty-three Euro (EUR 54,279,543), equivalent to ten million three hundred and sixty-two thousand four hundred and eighty-two (10,362,482) shares, so that the Company's authorised share capital (including its issued share capital) shall amount to five hundred and three million nine hundred and ninety-one thousand five hundred and forty-eight Euro (EUR 503,991,548), represented by ninety-six million two hundred and sixteen thousand seven hundred and eighty-five (96,216,785) shares without nominal value;

(b) to authorise the Board of Directors, during a period of five years from the date of this Extraordinary General Meeting of shareholders to the fifth anniversary of the date of publication in the Luxembourg official gazette (Mémorial C) of the minutes of this Extraordinary General Meeting, to issue additional shares in the Company within the limit of the authorised share capital set out in point (a) of these resolutions;

(c) to authorise the Board of Directors to limit or cancel the preferential subscription rights of existing shareholders in the event of any increase in the issued share capital up to and including the authorized share capital set out in point (a) of these resolutions; and

(d) to amend article 5.2 and the first paragraph of article 5.5. of the articles of association accordingly as set out below:

“ 5.2. The Company’s authorised share capital, including the issued share capital, shall amount to five hundred and three million nine hundred and ninety-one thousand five hundred and forty-eight Euro (EUR 503,991,548) represented by ninety-six million two hundred and sixteen thousand seven hundred and eighty-five (96,216,785) shares, without nominal value.”

“ 5.5. The board of directors is authorised, during a period ending on the fifth (5th) anniversary of the date of publication in the Luxembourg official gazette (Mémorial C) of the minutes of the General Meeting held on 8 May 2014, without prejudice to any renewals, to increase the issued share capital on one or more occasions within the limits of the authorised share capital.”

(e) to authorise the Board of Directors to do or cause to be done all such further acts and things as the Board of Directors may determine to be necessary or advisable in order to implement the content and purpose of this resolution.

The General Meeting acknowledges the report of the Board of Directors issued on 8 April 2014 relating to the increase of the authorised share capital. A copy of this report, signed “ne varietur” by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for purposes of filing with the Luxembourg registration authorities.

For: forty six million five hundred forty-five thousand two hundred one (46,545,201), i.e. ninety-one point six nine three five percent (91.6935 %) of the votes cast.

Against: four million two hundred sixteen thousand five hundred forty (4,216,540), i.e. eight point three zero six five percent (8.3065 %) of the votes cast.

Abstentions: two thousand three hundred sixty-five (2,365) shares.

This resolution was thus adopted.

There being no other business on the agenda, the meeting was closed at 4.00 p.m. The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le huit mai.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S’est réunie

l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires d’«APERAM», une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 12C, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement du notaire soussigné, daté du 9 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2459 du 15 novembre 2010 et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.908 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné du 08 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1521 du 18 juin 2012.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Lakshmi N. Mittal, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président de l’Assemblée Générale désigne comme secrétaire de l’Assemblée Générale Monsieur Laurent Beauloye, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

L’Assemblée Générale choisit comme scrutateurs Monsieur Philippe Darmayan, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg et Monsieur Sandeep Jalan, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l’Assemblée Générale ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d’acter que:

I. La présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

Décision d’augmenter le capital social autorisé de la Société par un montant égal à 23.3% de l’actuel capital social émis, d’autoriser le Conseil d’Administration à limiter ou suspendre le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, et de modifier en conséquence les articles 5.2 et 5.5 des statuts.

II. La présente Assemblée Générale a été régulièrement convoquée par:

- lettres recommandées adressées aux actionnaires nominatifs, datées des 8 avril 2014,
- des publications en date du 8 avril 2014 dans la Mémorial et le Tageblatt.
- une publication sur le site internet de la société.

III. Conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente Assemblée Générale ne peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour que si au moins 50% du capital souscrit de la Société est représenté et que les résolutions sur ces points portés à l'ordre du jour doivent être prises par le vote affirmatif d'au moins deux tiers (2/3) des votes exprimés à l'Assemblée Générale.

IV. Il appert de la liste de présence que sur soixante-dix-huit millions quarante-neuf mille sept cent trente (78.049.730) actions représentant le capital social, cinquante millions sept cent soixante-quatre mille cent six (50.764.106), soit soixante-cinq virgule zéro quatre pourcent (65,04%) des actions émises par la Société sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale.

V. Par conséquent la présente Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Les actionnaires de la Société, ayant reconnu avoir été informés des points figurant à l'ordre du jour, ont adopté la résolution suivante:

Résolution:

L'Assemblée Générale décide:

(a) d'augmenter le capital social autorisé d'un montant de cinquante-quatre millions deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quarante-trois euros (54.279.543 EUR), représenté par dix millions trois cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-deux (10.362.482) actions sans désignation de valeur nominale, afin que le capital social autorisé soit désormais de cinq cent trois millions neuf cent quatre-vingt et onze mille cinq cent quarante-huit euros (503.991.548 EUR), représenté par quatre-vingt-seize millions deux cent seize mille sept cent quatre-vingt-cinq (96.216.785) actions sans désignation de valeur nominale,

(b) d'autoriser le Conseil d'Administration, durant une période de cinq ans allant de la date de la présente Assemblée Générale au cinquième anniversaire de la publication dans le Mémorial C de l'acte relatif à la présente Assemblée Générale, à émettre des actions additionnelles de la Société dans la limite du capital social autorisé décrit au point (a) des présentes résolutions,

(c) d'autoriser le Conseil d'Administration à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans le cas d'une augmentation du capital social émis jusqu'au montant du capital social autorisé décrit au point (a) des présentes résolutions, et

(d) de modifier l'article 5.2 et le premier paragraphe de l'article 5.5. des statuts en conséquence, tel qu'indiqué ci-dessous:

“ **5.2.** Le capital social autorisé de la Société, y inclus le capital social souscrit, s'élève à cinq cent trois millions neuf cent quatre-vingt et onze mille cinq cent quarante-huit euros (EUR 503.991.548) représenté par quatre-vingt-seize millions deux cent seize mille sept cent quatre-vingt-cinq (96.216.785) actions sans valeur nominale.”

“ **5.5.** Le conseil d'administration est autorisé pour une période prenant fin à la date du cinquième (5^{ème}) anniversaire de la date de publication dans le Journal Officiel luxembourgeois (Mémorial C) de l'acte de l'assemblée générale tenue le 8 mai 2014, sans préjudice de tout renouvellement, à augmenter le capital social en une ou plusieurs occasions dans les limites du capital autorisé.”

(e) d'autoriser le Conseil d'Administration à réaliser ou faire réaliser toute autre action que le Conseil d'Administration estimera nécessaire ou conseillée afin de mettre en oeuvre le contenu et la finalité de la présente résolution.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport du Conseil d'Administration, émis le 8 avril 2014 en rapport avec l'augmentation du capital autorisé. Une copie de ce rapport, signée et paraphée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement auprès des autorités de Luxembourg.

Pour: quarante-six millions cinq cent quarante-cinq mille deux cent une (46.545.201), soit quatre-vingt onze virgule six neuf trois cinq pour cent (91,6935 %) des voix exprimées.

Contre: quatre millions deux cent seize mille cinq cent quarante (4.216.540), soit huit virgule trois zéro six cinq pourcent (8,3065 %) des voix exprimées.

Abstentions: deux mille trois cent soixante-cinq (2.365) actions.

Cette résolution est donc adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.00 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L.N. MITTAL, L. BEAULOYE, P. DARMAYAN, S. JALAN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 mai 2014. Relation: EAC/2014/6687. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014073538/173.

(140086724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

F.J.C. Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 59.341.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014072944/10.

(140085775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Baker Hughes International Partners Holdings SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 184.080.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of January,

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg) who will keep the original of this deed.

Is held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the partners of Baker Hughes International Partners Holdings SCS, a Luxembourg common limited partnership (société en commandite simple), with registered office at 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) (the Partnership). The Partnership has been incorporated under Luxembourg law on 26 November 2013 pursuant to a deed of Maître Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C. The partnership agreement of the Partnership (the Partnership Agreement) has been amended on 14 January 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary.

THERE APPEARS:

- CFC Holdings, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office The Corporate Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, being the holder of 900 GP Partnership Interests;

- Baker Hughes Oilfield Operations, Inc., a company incorporated under the laws of the State of California, United States of America, having its registered office, 818 West Seventh Street, Los Angeles, California, 90017 United States of America (BHOO), being the holder of 100 LP Partnership Interests; and

- Baker Hughes EHC, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office The Corporate Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, being the holder of 17,425 LP Partnership Interests;

(together the Partners),

all represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, request the undersigned notary to record the following:

I. that all the 18,425 (eighteen thousand four hundred and twenty-five) partnership interests having a nominal value of USD 1 (one dollar of the United States of America) each, representing the entirety of the partnership capital of the Partnership, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the partnership capital of the Partnership by an amount of USD 52 (fifty-two United States dollars), in order to bring the partnership capital from its present amount of USD 18,425 (eighteen thousand four hundred and twenty-five United States dollars) to an amount of USD 18,477 (eighteen thousand four hundred and seventy-seven United States dollars) by way of the creation and issuance of 52 (fifty-two) new limited partnership interests having a nominal value of USD 1 (one dollar of the United States of America) each (the New Limited Partnership Interests);

3. Subscription to, allocation and payment in kind of the New Limited Partnership Interests;

4. Amendments to articles 5.1 and 5.2 of the Partnership Agreement (the Partnership Agreement) to reflect the decisions taken under items 2. and 3. above;

5. Authorisations for the amendment of the partnership interest register of the Partnership; and

6. Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the partnership capital of the Partnership being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Partners represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the partnership capital of the Partnership by an amount of USD 52 (fifty-two United States dollars), in order to bring the partnership capital from its present amount of USD 18,425 (eighteen thousand four hundred and twenty-five United States dollars) to an amount of USD 18,477 (eighteen thousand four hundred and seventy-seven United States dollars) by way of the creation and issuance of the New Limited Partnership Interests (the Capital Increase).

Third resolution

Subscription - Payment

BHOO declares to:

(i) subscribe to the New Limited Partnership Interests for an aggregate amount of USD 40,000,000 (forty million United States dollars); and

(ii) fully pay-up such New Limited Partnership Interests by way of a contribution in kind consisting of 1 (one) share in BH 03 Ltd, a UK limited company (the Share), so that the Share is at the free disposal of the Partnership; evidence of which results from a valuation certificate and has been given to the undersigned notary.

The Share is freely transferable as confirmed by BHOO.

The valuation certificate and the confirmation by BHOO, after having been initialled *ne varietur* by the Proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The amount corresponding to the value of the Share will be allocated as follows:

- USD 52 (fifty-two United States dollars) to the nominal partnership capital account of the Partnership; and
- USD 39,999,948 (thirty-nine million nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred and forty-eight United States dollars) to the limited partner premium account of the Partnership.

Fourth resolution

In light of the above resolutions, the Meeting resolves to amend and hereby amends articles 5.1 and 5.2 of the Partnership Agreement so that they shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The partnership capital of the Partnership is set at USD 18,477 (eighteen thousand four hundred and seventy-seven United States dollars), represented by 18,477 (eighteen thousand four hundred and seventy-seven) partnership interests having a nominal value of USD 1 (one dollar of the United States of America) each (the Partnership Interests).

5.2. The General Partner holds 900 (nine hundred) Partnership Interests (the GP Partnership Interests), and the Limited Partners hold 17,577 (seventeen thousand five hundred and seventy-seven) Partnership Interests (the LP Partnership Interests).”.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the partnership interest register of the Partnership in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any lawyer or employee of Allen & Overy to proceed on behalf of the Partnership to (i) the registration in the partnership interest register of the changes in the shareholding and in the Partnership Agreement and to see to any and all formalities in connection therewith and (ii) to proceed to any formalities in connection with the resolutions taken hereabove.

Estimate of Costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Partnership as a result of the present deed is approximately three thousand two hundred euro (EUR 3,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing and intervening parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing and intervening parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the Proxyholder, the Proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-septième jour du mois de janvier,

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue

un assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Baker Hughes International Partners Holdings SCS, une société en commandite simple ayant son siège social au 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et non encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (la Société). La Société a été constituée selon la loi Luxembourgeoise le 26 novembre 2013 suivant un acte de Maître Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C. Le contrat d'association de la Société (le Contrat d'Association) a été modifié en date du 14 janvier 2014 par un acte du notaire soussigné.

COMPARAISSENT:

- CFC Holdings, Inc., une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au The Corporate Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, détenteur de 900 Parts d'Intérêts GP;

- Baker Hughes Oilfield Operations, Inc., une société constituée sous le droit de l'Etat de la Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 818 West Seventh Street, Los Angeles, Californie, 90017 Etats-Unis d'Amérique (BHO), détenteur de 100 Parts d'Intérêts LP; et

- Baker Hughes EHC, Inc., une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au The Corporate Trust Company, Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, détenteur de 17.425 Parts d'Intérêts LP.

(ensemble les Associés),

tous représentés par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu de procurations signées sous seing privé.

Lesdites procurations, après paraphe ne varietur par le mandataire des parties comparantes (le Mandataire) et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, tels que représentées ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter de ce qui suit:

I. Que la totalité des 18.425 (dix-huit mille quatre cent vingt-cinq) parts d'intérêt ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du fonds social de la Société, est dûment représentée à la présente Assemblée qui se trouve dès lors dûment constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du fonds social de la Société d'un montant de 52 USD (cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique), de façon à porter le fonds social de son montant actuel de 18.425 USD (dix-huit mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 18.477 USD (dix-huit mille quatre cent soixante-dix sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) par la création et l'émission de 52 (cinquante-deux) nouvelles parts d'intérêt ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune (les Nouvelles Parts d'Intérêts);

3. Souscription, allocation et paiement en espèce des Nouvelles Parts d'Intérêts;

4. Modifications des articles 5.1 et 5.2 du Contrat d'Association (le Contrat d'Association) de façon à y refléter les décisions prises sous les points 2. et 3. ci-dessus;

5. Autorisations de modifier les registre des parts d'intérêt de la Société; et

6. Divers.

IV. Que l'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du fonds social de la Société étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocations, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une connaissance parfait de l'ordre du jour qui leur a été fourni avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le fonds social de la Société d'un montant de 52 USD (cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique), de façon à porter le fonds social de son montant actuel de 18.425 USD (dix-huit mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 18.477 USD (dix-huit mille quatre cent soixante-dix sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) par la création et l'émission des Nouvelles Parts d'Intérêt (l'Augmentation de Capital).

Troisième résolution *Souscription - Payement*

BHOO déclare:

(i) souscrire aux Nouvelles Parts d'Intérêts pour un montant total de 40.000.000 USD (quarante millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique); et

(ii) libérer entièrement ces Nouvelles Parts d'Intérêts par voie d'un apport en nature constitué d'1 (une) action de BH 03 Ltd, une société de droit britannique (l'Action), de sorte que l'Action est à la libre disposition de la Société, tel qu'il en résulte d'un certificat d'évaluation donné au notaire instrumentaire.

L'Action est librement cessible tel que confirmé par BHOO.

Le certificat d'évaluation et la confirmation donnée par BHOO, après avoir été signées ne varietur par le Mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistré en même temps que lui.

Le montant correspondant à la valeur de l'Action est réparti comme suit:

- 52 USD (cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique) sur le compte de fonds social de la Société; et
- 39.999.948 USD (trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quarante-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) sur le compte de Prime d'Emission Commanditaire de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et partant modifie les articles 5.1 et 5.2 du Contrat d'Association de façon à lui donner la teneur suivante:

« **5.1.** Le fonds social de la Société est fixé à 18.477 USD (dix-huit mille quatre cent soixante-dix sept dollars des États-Unis d'Amérique), représenté par 18.477 (dix-huit mille quatre cent soixante-dix sept) parts d'intérêt ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des États-Unis d'Amérique) chacune (les Parts d'Intérêts).

5.2. L'Associé Commandité détient 900 (neuf cents) Parts d'Intérêts (les Parts d'Intérêts GP), et les Associés Commanditaires détiennent 17.577 (dix-sept mille cinq cent soixante-dix sept) Parts d'Intérêts (les Parts d'Intérêts LP).»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre de parts d'intérêt de la Société de façon à y refléter les changements décidés ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Allen & Overy de procéder au nom et pour le compte de la Société (i) à l'enregistrement dans le registre de parts d'intérêt des changements dans l'actionariat et dans le Contrat d'Association et de pourvoir à toute formalité qui en découle et (ii) de procéder à toute formalité découlant des résolutions ci-dessus.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement trois mille deux cents euros (EUR 3.200,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, Grand Duché du Luxembourg, à la même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 janvier 2014. Relation: EAC/2014/1420. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014073556/203.

(140086503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Ghezz Textiles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 87.463.

Le bilan intérimaire au 24 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Signature

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2014072994/12.

(140085730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

European Agriculture Tyre Distributors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.170.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 09 mai 2014

L'assemblée décide de renouveler les mandats des gérants suivants:

- Geert DIRKX, né le 10 octobre 1970 à Maaseik, Belgique et demeurant professionnellement au 31 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, au poste de gérant de classe A

- Edouard CHARDOME, né le 16 janvier 1965 à Saint-Mard, Belgique et demeurant professionnellement au 31 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, au poste de gérant de classe B

Leur mandat se terminera à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 09 mai 2014.

Certifié sincère et conforme

EATD S.à r.l.

Référence de publication: 2014072938/19.

(140086034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Fine Island S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 104.179.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072946/9.

(140086266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

Feihoff s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3473 Dudelange, 14, An der Foxenhiel.

R.C.S. Luxembourg B 165.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014072955/9.

(140085778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.
